

Commune de Jumièges

6 - Annexes

Département de Seine-Maritime

Vu pour être annexé à la délibération du conseil métropolitain du



**Euclid
Eurotop**



métropole
ROUENNORMANDIE

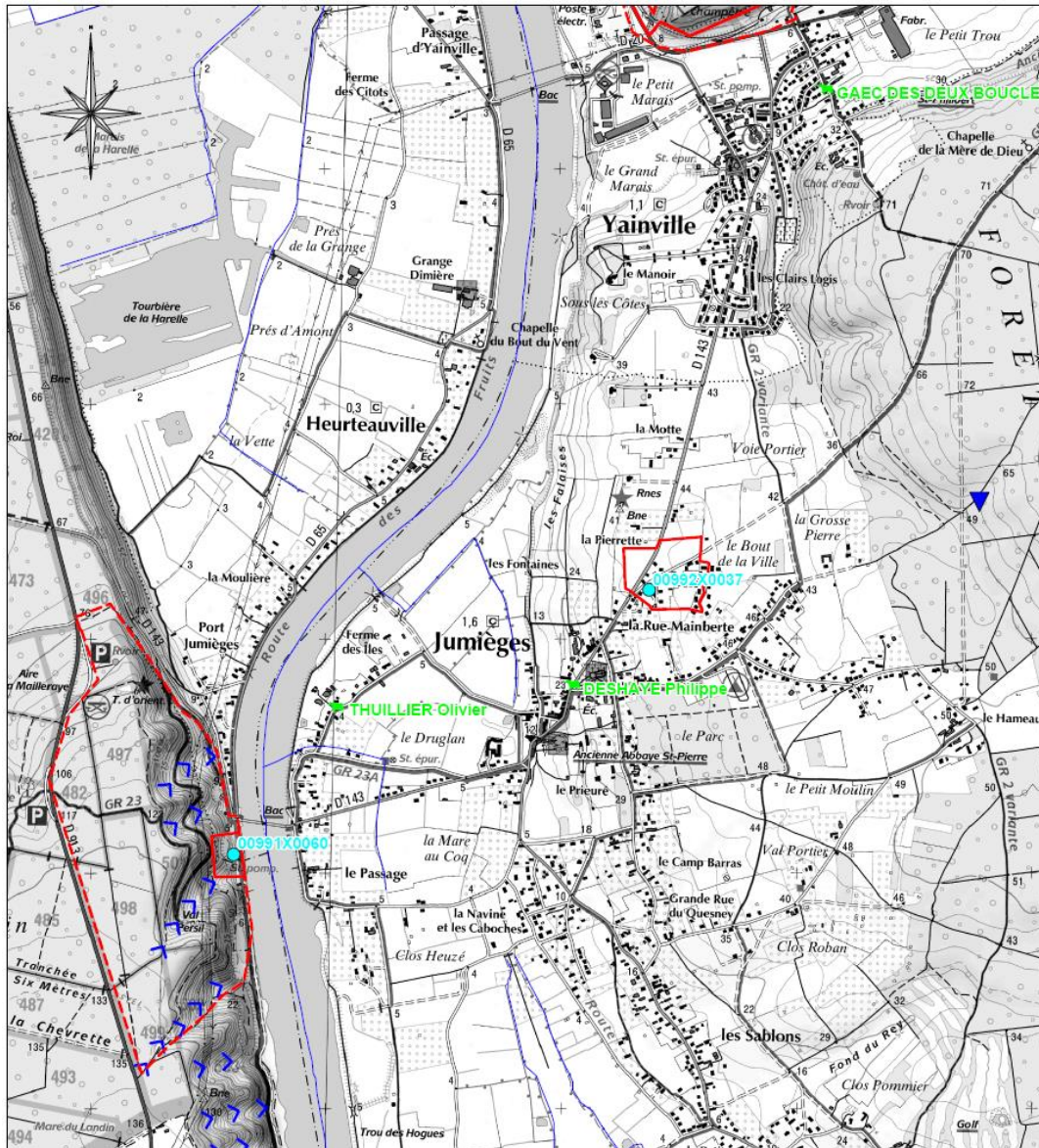
21 rue Carnot
76190 YVETOT
Tél : 02.35.70.47.10
urbanisme@euclid-eurotop.fr

Le réseau d'eau potable

La compétence « eau et assainissement » est assurée par la Métropole Rouen Normandie.

Le réseau d'eau potable de Jumièges est alimenté par le captage de Jumièges. La zone de distribution est exploitée par Eaux de Normandie.

F.P.76-150: Site de captage du "Bout de la ville" (Jumièges, 76;) M. à J.: 06/2007



L'eau distribuée en 2016 est de qualité moyenne. La présence d'un pesticide a été observée régulièrement, sans risque pour la santé. L'eau peut être consommée par tous. Une dérogation a été accordée par le Préfet jusqu'en juin 2017. Des travaux d'amélioration de la qualité de l'eau sont à réaliser. De plus, des actions doivent être menées dans l'aire d'alimentation du captage pour lutter contre les pollutions diffuses par les nitrates et les pesticides.

BACTERIOLOGIE

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

TURBIDITE

Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle peut provenir de particules d'argiles et de limons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet.

Les valeurs sont conformes à la norme.

DURETE (OU TH)

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de limite réglementaire

La dureté moyenne est de 31,6 °F. L'eau est dure (très calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

NITRATES

Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

La valeur moyenne est de 40,9 mg/l. Les teneurs en nitrates sont élevées mais restent conformes à la norme de 50 mg/l. Des actions doivent être menées dans l'aire de l'alimentation du ou des captages afin de lutter contre les pollutions diffuses.

PESTICIDES

Ce sont des substances chimiques majoritairement utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La limite réglementaire est 0,1 µg/L. En cas de dépassement de cette norme, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé tant que les teneurs restent en dessous du seuil sanitaire propre à chaque pesticide (par exemple 60 µg/L pour les triazines).

2 dépassements de la norme réglementaire de 0,1 µg/l ont été constatés pour la déséthylatrazine déisopropyl.

Les plans du réseau d'eau potable est annexé au PLU.

Réseaux d'assainissement et station d'épuration (RPQS 2015)

La compétence « eau et assainissement » est assurée par la Métropole Rouen Normandie.

Les eaux usées de la commune de JUMIEGES sont acheminées et traitées vers la station d'épuration de JUMIEGES.

Caractéristiques techniques du système de collecte

Linéaire du réseau	14,1 km (+ données de Mesnil sous Jumièges)
dont réseau EU séparatif	11,7 km
dont réseau refoulement	2.4 km
dont réseau EP	NC
Patrimoine	
Postes de refoulement	4
Nombre d'industriels identifiés	Pas d'industriel identifié

	2015
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0
Nombre d'abonnements	440
Nombre d'habitants desservis	779

Le système de traitement



Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Nombre de bilans autosurveillance	Type exploitation
2001	1 050	Boues activées	Seine	23/05/2000	2	Marché de service public

Indicateurs de performance de la STEP

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014	Valeur 2015
Quantité de boues issues de STEP	D203.0	16.4 TMS	7 TMS	12,42 TMS	16,5 TMS
Conformité des équipements d'épuration	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100%	100%	100%	100 %
Conformité STEP/acte individuel	P254.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Les plans du réseau eaux usées est annexé au PLU.

Gestion des déchets

La gestion des déchets, la collecte et le traitement, est une compétence assurée par la Métropole Rouen Normandie. La collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables se fait en porte à porte.

Depuis le 1er janvier 2010, avec l'entrée de Jumièges dans la Métropole, les habitants de la commune peuvent accéder à l'ensemble des déchèteries du territoire de la Métropole.

L'accès aux déchèteries est gratuit.

CALENDRIER DES COLLECTES 2017

N'oubliez pas de sortir vos déchets la veille au soir

LÉGENDE

- Ordures ménagères**
- Papiers et emballages**
- Jours fériés**
- APPORT VOLONTAIRE EN COLONNES**
- Verre**
- Textiles, lingo, chaussures**
- APPORT EN DÉCHETTERIE**
- Déchets végétaux**

Ma Métropole
metropole-rouen-normandie.fr

JUMIÈGES/LE MESNIL-SOUS-JUMIÈGES

janvier							février							mars							avril						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
						1			1	2	3	4	5			1	2	3	4	5						1	2
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
23	24	25	26	27	28	29	27	28	27	28	29	30	31	27	28	29	30	31	24	25	26	27	28	29	30		
30	31																										

mai							juin							juillet							août								
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D		
						1				1	2	3	4					1	2										
1	2	3	4	5	6	7	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13		
8	9	10	11	12	13	14	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20		
15	16	17	18	19	20	21	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27		
22	23	24	25	26	27	28	26	27	28	29	30	24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	31							
29	30	31												31															

septembre							octobre							novembre							décembre							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
					1	2	3						1			1	2	3	4	5						1	2	3
4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30	23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30	25	26	27	28	29	30	31					
							30	31																				

Etude de ruissellement

La Métropole a réalisé un bilan du fonctionnement hydrologique de la commune de Jumièges. Le plan faisant le bilan de cette étude est joint au PLU.

Défense incendie

Les données concernant la défense incendie sur la Commune de Jumièges sont joints en annexes.

Le plan fait état des emplacements des hydrants.

Il existe également

- Une réserve artificielle de 120m³ (citerne enterrée avec poteau d'aspiration) rue du moulin et une autre identique rue de la forêt,
- Des colonnes d'aspiration en seine qui servent également de couverture incendie sur certains secteurs. Il y en a trois sur Jumièges.
 - 1) Chemin rural N°3 angle route du Conihout de Jumièges face au n° 1964 c'est le chemin des roches.
 - 2) Il y en a une aussi rue du Perrey face au n°97
 - 3) Route du Conihout de Jumièges dans le camping.